

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2022

---

MAINTENANT PROVISoireMENT UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ  
SANITAIRE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 - (N° 9)

## AMENDEMENT

N ° CL75

présenté par

Mme Karamanli, M. Saulignac, Mme Untermaier et M. Vicot

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.